

Avis de Procédure de sélection préalable

Article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques

« Préalablement à la délivrance à son titulaire d'un titre d'occupation ou d'utilisation du domaine public en vue d'une exploitation économique, l'autorité compétente organise librement une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats de se manifester ».

Objet :

Dans le cadre de la Semaine du Goût qui aura lieu du 8 au 14 octobre 2018, la Ville d'Asnières-sur-Seine envisage d'organiser une journée Food-trucks, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le vendredi 12 octobre de 12h à 22h, à titre onéreux suivant un droit de voirie.

A ce titre, La commune lance un appel à manifestation d'intérêt concurrente pour occupation du domaine public communal.

Lieu d'occupation :

Parvis de l'Hôtel de Ville – 1, Place de l'Hôtel de Ville 92600 Asnières-sur-Seine.

Durée d'occupation :

Vendredi 12 octobre de 12h à 22h.

Redevance : 26,00 € pour la journée, par mètre linéaire de vente inférieur ou égal à 5 mètres. Au-delà de 5 mètres linéaires, 19,00€ le mètre linéaire de vente supplémentaire.

Conditions d'occupation :

Le candidat s'engage à régler la redevance d'occupation du domaine public selon le tarif en vigueur. Et à fournir à la commune :

- Le détail de l'activité
- Les références professionnelles
- Les attestations d'assurance
- L'extrait Kbis,
- La demande d'autorisation d'occupation de voirie (pièce jointe)

Les frais de raccordements sécurisés au tableau électrique sont à la charge du candidat ainsi que les raccordements d'eau.

Procédure :

Toutes déclarations de manifestation d'intérêt doivent être adressées impérativement par courriel au Service Développement économique, Emploi et Commerce – expeco@mairieasnieres.fr

La présentation du dossier de candidature est laissée à la libre appréciation du candidat.

Si vous désirez plus de renseignements, veuillez adresser un mail à : expeco@mairieasnieres.fr ou téléphoner au 01.41.11.17.24.

Date limite de réception des réponses : lundi 8 octobre 2018 à 17h.

Mise en ligne : vendredi 28 septembre 2018